



# FONS MALLORQUÍ

DE COOPERACIÓ

## ANNEXE 5 : CONVENTION DE GROUPEMENT

D'une part, M Monsieur/Madame \_\_\_\_\_, en qualité de représentant légal de \_\_\_\_\_, avec adresse à \_\_\_\_\_ et numéro NIF \_\_\_\_\_.

D'autre part, M Monsieur/Madame \_\_\_\_\_, en qualité de représentant légal de \_\_\_\_\_, avec adresse à \_\_\_\_\_ et numéro NIF \_\_\_\_\_.

D'autre part, M Monsieur/Madame \_\_\_\_\_, en qualité de représentant légal de \_\_\_\_\_, avec adresse à \_\_\_\_\_ et numéro NIF \_\_\_\_\_.

D'autre part, M Monsieur/Madame \_\_\_\_\_, en qualité de représentant légal de \_\_\_\_\_, avec adresse à \_\_\_\_\_ et numéro NIF \_\_\_\_\_.

### MANIFESTE

d'abord Que les entités signataires ont pour objectif commun le développement du programme de coopération municipaliste dans la commune de \_\_\_\_\_.

deuxième Que les personnes morales disposent des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs du projet.

troisième Que chacune des entités s'engage à travailler ensemble pour atteindre les objectifs du projet présenté.

### ACCEPTER QUE

- Le but de cet accord est d'établir et de régler la collaboration entre les entités présentes pour développer le projet \_\_\_\_\_

- L'entité \_\_\_\_\_ avec le Numéro d'identification fiscale \_\_\_\_\_, agissant en tant que chef de projet, présente la demande de projet dans l'appel à coopération municipale du Fonds majorquin de solidarité et de coopération et est le porte-parole du projet dont elle est saisie.

En cas d'attribution de la subvention, le seul bénéficiaire et interlocuteur du Fonds Majorquin sera l'entité dirigeante du projet.

- L'organisation \_\_\_\_\_, en tant que leader, s'engage à réaliser les activités suivantes: \_\_\_\_\_

Les activités indiquées par chaque entité doivent être les mêmes que celles expliquées dans le formulaire de projet.

- L'entité \_\_\_\_\_, en tant que groupe, s'engage à réaliser les activités suivantes: \_\_\_\_\_

Les activités indiquées par chaque entité doivent être les mêmes que celles expliquées dans la fiche de projet.

- L'entité \_\_\_\_\_, en tant que groupe, s'engage à exercer les activités suivantes: \_\_\_\_\_

Les activités indiquées par chaque entité doivent être les mêmes que celles expliquées dans la fiche de projet.

- L'entité \_\_\_\_\_, en tant que groupe, s'engage à exercer les activités suivantes: \_\_\_\_\_

Les activités indiquées par chaque entité doivent être les mêmes que celles expliquées dans la fiche de projet.

- Cet accord sera valable à compter de la date de sa signature jusqu'à la clôture du projet \_\_\_\_\_ par le Fons Mallorquí de Solidaritat i Cooperació.
- Cet accord de collaboration pourra être résilié en cas de non-respect des engagements pris ou d'un commun accord entre les parties, exprimé par écrit.

En guise de preuve de conformité, les parties signent la présente convention, à \_\_\_\_\_, \_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_.

*Signature de l'entité leader*

*Signature de l'entité groupée 1*

*Signature d'entité groupée 2*

*Signature d'entité groupée 3*